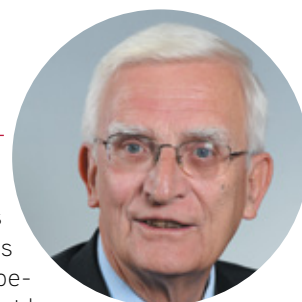




L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2015

L'ÉDITO DU PRÉSIDENT



Aujourd'hui plus que jamais, l'éducation est un enjeu capital pour notre pays. En proposant une alternative variée et innovante, l'Enseignement Catholique est une vraie chance pour notre jeunesse.

C'est pour l'aider à financer ses projets que la Fondation Saint Matthieu s'engage résolument à ses côtés. En 2015, grâce à la seule générosité de ses donateurs, la Fondation a aidé 300 écoles pour des projets de tous ordres : pédagogiques, d'investissement ou de développement, et parfois, projets indispensables à leur survie.

Pour les sélectionner et les évaluer, la Fondation s'appuie sur des expertises financières et pédagogiques reconnues, à travers son comité d'engagement et ses partenaires de l'Enseignement Catholique.

La Fondation intervient de deux manières : des subventions directes après appel à candidature (0,4 M€ en 2015), et des aides remboursables sur 10 ans après étude par notre comité d'engagement (1,8 M€ en 2015).

Dans chacun de ces domaines d'action, des visites sur site ont été effectuées par des contrôleurs bénévoles de la Fondation, qui ont pu constater l'implication des

communautés éducatives et vérifier la bonne utilisation des sommes allouées. Les comités thématiques (engagements, trésorerie, développement et audit) encadrent et contrôlent les différents aspects de l'activité de la Fondation.

À la Fondation Saint Matthieu, votre don est donc bien utilisé.

“Demandez
et vous
recevrez.”

Matthieu - VII, 7

En 2016, la Fondation poursuit ses efforts pour développer la générosité en faveur des écoles catholiques, et accroît les appels à projet pour des programmes à la fois ambitieux, innovants et indispensables à l'avenir des écoles catholiques.

Merci aux donateurs, au comité d'honneur et au conseil d'administration, ainsi qu'aux équipes bénévoles et salariées et aux acteurs de l'Enseignement Catholique qui consacrent leur énergie pour donner aux jeunes toutes les chances de réussir et de croire en l'avenir.

L'École Catholique, nous y croyons !

Jean Huet
Président

Jean Huet



L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE 2015

par Vincent Cordonnier, délégué général



Avec la Fondation Saint Matthieu, une attention particulière est portée aux jeunes « différents ».



SOUTENIR DES PROJETS PÉDAGOGIQUES : UNE PRIORITÉ PLÉDISCITÉE PAR NOS DONATEURS

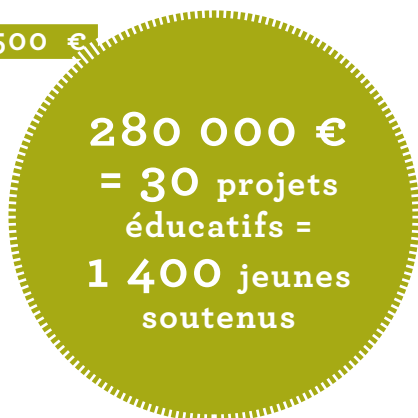
En 2015, la Fondation Saint Matthieu a accru son aide aux jeunes des quartiers et des zones rurales, avec l'appui :

- du Réseau National de l'Enseignement Supérieur privé (RENASUP) pour le financement et le choix de projets « Cordées de la Réussite »,
- du Conseil National de l'Enseignement Agricole Privé (CNEAP) pour le financement et la sélection de projets de lutte contre le décrochage.

→ Depuis la rentrée 2014, le lycée catholique Perrimond de Marseille a formé une « Cordée de la Réussite » pour favoriser la poursuite en BTS des élèves de Bac Pro, visant à assurer l'égalité des chances. Pour les 24 jeunes souvent en situation d'échec, soutenus cette 1ère année, l'encadrement qui leur a été proposé a joué un rôle fondamental. Donnant ainsi leur chance à ces jeunes, la participation à la Cordée les a galvanisés pour la poursuite de leur projet professionnel.



aide = 6 500 €



FINANCER LES INVESTISSEMENTS DES ÉCOLES CATHOLIQUES : LE CERCLE VERTUEUX DES AIDES REMBOURSABLES

La Fondation Saint Matthieu accorde des aides remboursables aux établissements porteurs de projets d'investissement. Au fur et à mesure de leur remboursement, ces aides sont utilisées pour d'autres projets, favorisant ainsi la création d'un cercle vertueux d'entraide.

→ L'École du Nivot à Lopérec, dans le Finistère, est un lycée agricole de l'Enseignement Catholique qui accueille 260 élèves et étudiants, avec comme spécialités la production animale et les travaux forestiers.

Pour aider ces jeunes, l'établissement développe des ateliers pédagogiques, en construisant une nouvelle maternité porcine et en créant de nouvelles voiries dans le massif forestier de 250 hectares qu'elle exploite.



financement accordé = 250 000 €



Avec la Fondation Saint Matthieu, votre don est démultiplié !

Avec la Fondation
Saint Matthieu,
la tradition de générosité
dans l'Enseignement
Catholique
devient réalité.



ACCOMPAGNER LES CAMPAGNES D'APPEL À DON DES ÉCOLES : L'EXPERTISE D'UN ACTEUR MAJEUR DE LA PHILANTHROPIE

Les écoles qui souhaitent faire appel à générosité publique pour leurs projets, peuvent s'appuyer sur l'expertise et les compétences de la Fondation Saint Matthieu pour lancer leurs propres campagnes d'appels à dons. La Fondation Saint Matthieu leur apporte un appui de marketing et de communication et assure la responsabilité de la gestion des dons.

→ Dans la Manche, l'école Notre-Dame de Villedieu-les-Poêles accueille 300 élèves de la maternelle au primaire. Mais à la suite d'une décision administrative, un étage du bâtiment principal ne pouvait plus accueillir d'enfants et deux classes devaient être délocalisées. Seule solution : entreprendre 260 000 € de travaux !



objectif de l'appel à dons =

150 000 €

1,8 M€ =
55 000 élèves
dans 260 écoles
bénéficiaires



100 000 €
= 17 écoles
primaires
en difficulté
subventionnées

AIDES D'URGENCE AUX PETITES ÉCOLES ISOLÉES : UNE ACTION SOLIDAIRE

Sélectionnées avec les fondations sous égide, des écoles primaires fragiles des quartiers Nord de Marseille jusqu'à la Creuse ont été soutenues en 2015 par des dons de la Fondation.

→ Non loin de Montpellier, la petite école Sainte-Marie de Marsillargues est installée dans les locaux « d'époque » de l'ancienne vinaigrerie du château remontant à 1322. Cet établissement au climat familial, où règne une forte entraide, accueille 152 élèves de la maternelle au CM2.



don = 5 000 €



Avec la Fondation
Saint Matthieu, chaque
école catholique est
importante.



LE MOT DU TRÉSORIER

L'année 2015 a permis à la Fondation Saint Matthieu de poursuivre son développement en confirmant l'efficacité de ses actions au service de l'Enseignement Catholique.

Son bilan est désormais de **12,5 M €, dont 9,9 M € de fonds propres**. Le portefeuille d'aides remboursables atteint 6,4 M € et n'a connu aucun incident de paiement ou demande de report d'échéance.

Toutefois, une provision de 0,2 M € a été constatée pour couvrir un risque d'éventuelle insolvabilité de certaines écoles.

Lors de la séance du Conseil qui a approuvé les comptes annuels au 31 décembre 2015 et afin de consolider les fonds propres, les administrateurs ont décidé d'augmenter la dotation statutaire pour la porter de 1 à 1,5 M €, conformément à l'avis du Conseil d'État de mars 2012.

Bilan simplifié (en milliers €)

ACTIF	31 DÉC 2015	31 DÉC 2014	PASSIF	31 DÉC 2015	31 DÉC 2014
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (1)	1 006	1 135	TOTAL DES FONDS PROPRES	9 929	9 631
			Dont :		
			fondation abritante	6 962	6 757
			fondation sous-égide	2 967	2 874
AIDES REMBOURSABLES	6 419	6 075	DETTES		
			EMPRUNT BANCAIRE	1 281	1 137
TRÉSORERIE ET AUTRES ACTIFS	5 111	4 555	AUTRES DETTES (2)	1 326	997
TOTAL	12 536	11 765	TOTAL	12 536	11 765

(1) Obligations représentatives de la dotation initiale (2) Y compris dons affectés aux écoles à reverser pour 849 000 €

Les produits sont en hausse de 9 % à 3,6 M €, notamment avec l'augmentation des dons et libéralités libres. Hormis la provision évoquée ci-dessus, les charges sont en augmentation de 6 % à 3,2 M €, principalement du fait de la hausse des subventions

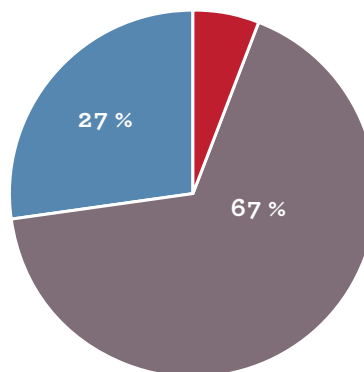
accordées au titre des missions sociales.

L'excédent de l'exercice de 0,3 M € a été affecté à un compte de réserve générale de solidarité.

Compte de résultat simplifié (en milliers €)

	2015	2014	VAR. %
DONS ET LIBÉRALITÉS LIBRES	1 523	1 137	34 %
DONS ET LIBÉRALITÉS AFFECTÉS	1 825	1 806	1 %
AUTRES PRODUITS & DIVERS	278	394	-29 %
TOTAL DES PRODUITS	3 626	3 337	9 %
MISSIONS SOCIALES	2 549	2 375	7 %
AUTRES CHARGES	614	607	1 %
DOTATIONS AUX PROVISIONS	198	4	NS
TOTAL DES CHARGES	3 361	2 987	9 %
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	265	350	-24 %

Répartition des ressources



- Remboursement des aides antérieures
- Dons et libéralités
- Autres produits & divers

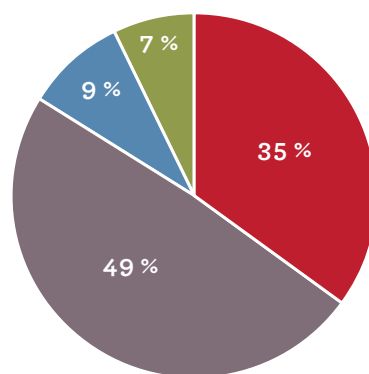
En outre, la Fondation accorde des aides remboursables pour financer des projets d'investissements d'écoles. Le financement des nouvelles aides est d'abord assuré par le remboursement des aides antérieures, formant ainsi un « cercle vertueux », puis par l'affectation de dons libres et, en tant que de besoin, par un tirage sur une ligne de crédit bancaire.

Au total, les ressources s'élèvent à 5 M € de ressources. En ajoutant aux charges les nouvelles aides remboursables accordées, le total des emplois est de 5,2 M €, au profit de l'économie de l'Enseignement Catholique.

Emploi des ressources (en milliers €)

	RESSOURCES TOTALES	DONT COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC
DONS ET LIBÉRALITÉS	3 348	3 348
AUTRES PRODUITS	278	125
REMBOURSEMENT DES AIDES ANTÉRIEURES	1 328	896
TOTAL DES RESSOURCES	4 954	4 368
NOUVELLES AIDES REMBOURSABLES ACCORDÉES	1 839	869
AUTRES MISSIONS SOCIALES	2 549	2 508
SOUS-TOTAL MISSIONS SOCIALES	4 388	3 377
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	367	363
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET PROVISIONS	446	247
TOTAL DES EMPLOIS	5 200	3 987
SOLDE DE L'EXERCICE	-246	382

Répartition des emplois



- Nouvelles aides remboursables accordées
- Autres missions sociales
- Frais de fonctionnement
- Frais de recherche de fonds

Patrick Lhomme, Trésorier

UNE STRATÉGIE FINANCIÈRE AU SERVICE DE LA PÉRENNITÉ DE LA FONDATION

En tenant compte des emprunts souscrits pour accorder des aides remboursables (1,3 M €) et des sommes versées ou reversées dès janvier 2016 (1,3 M € de dons affectés aux écoles et d'aides remboursables déjà engagées), la trésorerie nette de la Fondation s'élève à 2,5 M €, qui fait l'objet d'une gestion active par le comité de trésorerie. Sur cette somme :

- **0,5 M €** seront consacrés à l'augmentation de la dotation statutaire ;
- **1,5 M €** permettent de couvrir 2 années de coûts fixes et d'engagements pluriannuels d'aide aux projets pédagogiques et territoires ;
- **0,5 M €** seront consacrés à investir en compétences humaines et moyens techniques indispensables pour permettre à la Fondation de remplir sa mission auprès des écoles.

Les comptes de l'exercice 2015 ont été établis avec KPMG et certifiés par PricewaterhouseCoopers, Commissaire aux Comptes de la Fondation Saint Matthieu.

Toutes les informations de ce document sont issues des comptes annuels de l'exercice 2015 ainsi que du rapport d'activité, disponibles sur le site internet de la Fondation : www.fondation-st-matthieu.org ou obtenus sur simple demande écrite.

LA FONDATION SAINT MATTHIEU S'ENGAGE POUR L'ÉCOLE CATHOLIQUE

Associées au service public d'éducation, les écoles et universités catholiques accueillent chaque jour plus de 2 millions de jeunes. Dans une société qui cherche ses repères, elles offrent aux familles des propositions éducatives riches et dynamiques. En témoignant de la foi chrétienne, elles s'attachent à aider les jeunes à se construire sur les plans de l'esprit, de l'âme et du corps et forment des personnalités autonomes et responsables.

Le financement des projets des écoles catholiques est essentiel pour l'avenir de vos enfants



La participation de l'État et des collectivités locales au fonctionnement des écoles catholiques fait trop souvent oublier un fait

essentiel : c'est grâce aux dons et aux legs des générations précédentes que ces écoles continuent d'exister. Aujourd'hui comme hier, leurs investissements sont en grande partie à la charge des familles, qui ne peuvent pas les assumer seules.

La Fondation Saint Matthieu au service de l'Enseignement Catholique

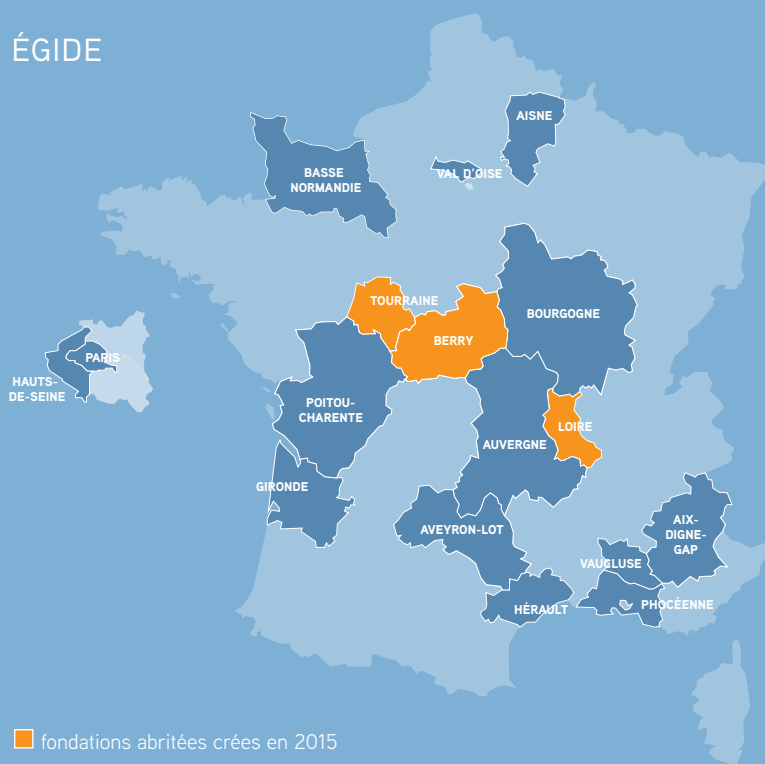
Créée en 2010, la Fondation Saint Matthieu, reconnue d'utilité publique, développe la générosité sous forme de dons et legs pour soutenir les projets éducatifs des établissements catholiques, en les aidant à financer leurs actions et leurs investissements.

Pour déployer son action, la Fondation Saint Matthieu développe un réseau de fondations placées sous son égide, animées par des bénévoles engagés. Leur rôle est d'identifier les projets des établissements catholiques et de collecter des dons pour les financer.

LE RÉSEAU DES FONDATIONS SOUS ÉGIDE



Avec la Fondation Saint Matthieu, un réseau qui se déploie dans toute la France



LE LABEL DON EN CONFIANCE

La Fondation Saint Matthieu est agréée par le Comité de la Charte, qui lui permet d'utiliser le label du Don en Confiance, garantissant aux donateurs la transparence financière, la gestion désintéressée et l'affectation des dons conformément à son objet.



FONDATION SAINT MATTHIEU POUR L'ÉCOLE CATHOLIQUE

76 rue des Saints-Pères - 75007 Paris
téléphone : 01 45 49 61 27
fsmcontact@fondation-st-matthieu.org
www.fondation-st-matthieu.org